

# Droit et réponse

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Tracés : bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **142 (2016)**

Heft 7: **Extension du canal de Panama ; Assainissement du pont de la Tuffière**

PDF erstellt am: **16.04.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Trois concours à La Tour-de-Peilz

Réponse de la Municipalité de La Tour-de-Peilz à la chronique de Pierre Frey

Dans sa dernière chronique parue dans la revue *TRACÉS* du 11 mars 2016, M. Pierre Frey, historien de l'art fraîchement élu au Conseil communal sous la bannière de La Tour Libre-PBD, offre une critique unilatérale et peu documentée sur l'aboutissement d'un patient travail réalisé par la Municipalité de La Tour-de-Peilz pour les projets de rénovation du Château, de l'église St-Théodule et de la construction d'un futur complexe scolaire.

Ayant déposé ses valises à La Tour-de-Peilz en juillet 2013, M. Frey n'a vraisemblablement pas eu connaissance du fait que chacun des projets cités a fait l'objet d'études et de concertations préalables durant plusieurs années auprès de nombreuses personnes et autorités compétentes, avant d'établir les cahiers des charges des concours lancés prétendument «à la hâte».

En effet, c'est en 2009 déjà que la fondation du Musée du jeu a financé, à compte propre, une étude de faisabilité pour évaluer les possibilités d'aménagements du Château de La Tour-de-Peilz et de ses abords, afin d'améliorer l'attractivité du monument et du musée tout en respectant

ce patrimoine d'importance nationale. Démonstration fut ainsi faite du réel potentiel d'évolution du site. Après avoir préparé une documentation très complète (relevé des plans actuels, approche historique et patrimoniale) et obtenu un crédit d'étude en avril 2015, le concours a été lancé en octobre de la même année.

Le complexe scolaire du Collège Courbet a lui aussi un passé lointain. C'est en effet en 2010 qu'un comité de pilotage s'est réuni pour définir les besoins en locaux des écoles et des sociétés utilisatrices. La Municipalité et ses services ont évalué de nombreuses solutions et consolidé l'ensemble des infrastructures scolaires et parascolaires nécessaires dans une perspective à long terme. Puis, une table ronde regroupant l'ensemble des formations politiques du Conseil communal ainsi que les membres des commissions permanentes s'est penchée sur le sujet en 2013. A l'issue des débats, la variante proposant une nouvelle construction a rallié la majorité des participants. Une fois le programme définitif élaboré dans la concertation et un crédit d'étude octroyé en avril 2015, le concours a été lancé en novembre de la même année.

Quant au Temple St-Théodule, il s'agit simplement d'un appel d'offre, conforme aux exigences des marchés publics, pour l'engagement d'un architecte mandataire. L'objectif est de réaliser des travaux d'entretien, de restauration et de mise en conformité de l'édifice. Cette intervention résulte d'un état des lieux, établi en 2014, faisant état de faiblesses avérées et de l'opportunité qu'il y a à améliorer, notamment, le système de chauffage électrique particulièrement coûteux.

En définitive, en lançant de fausses affirmations, M. Pierre Frey dessert la cause qu'il entend défendre: les concours SIA. En effet, après le rapport de la Cour des comptes sur les constructions scolaires, les réticences de nombreuses communes ne peuvent qu'être renforcées par de telles attaques émanant des milieux professionnels concernés.

Pour sa part, la Municipalité de La Tour-de-Peilz se réjouit des concours initiés et attend sereinement leurs résultats. Elle poursuivra ensuite ce travail pour le développement de la Commune et le bien-être de ses habitants.

La Municipalité de La Tour-de-Peilz



**Emch+Berger**

**Lancez-vous avec nous dans la bonne direction, celle du succès!**

Le groupe Emch+Berger a évolué depuis 1953 vers une des entreprises les plus importantes de Suisse dans l'ingénierie, la planification et le conseil. Nous sommes présents avec environ 600 collaborateurs à 20 emplacements dans notre pays. Notre société appartient à 100 % aux collaborateurs. Ainsi, nous sommes totalement indépendants et très motivés à fournir des prestations de très haut niveau. Vous pouvez compter sur notre engagement, notre fiabilité et nos compétences. [www.emchberger.ch](http://www.emchberger.ch)

**Les solutions globales sont notre atout.**